

## Procès-verbal n°1

Le jeudi 23 janvier 2025 à 20 heures 00, l'assemblée, régulièrement convoquée le 17 janvier 2025, s'est réunie sous la présidence de ANDRE DUJOLS.

### Quorum : 10/14

Secrétaire de la séance : STEPHANIE GAILLARD

**Présents** : ANDRE DUJOLS, BRUNO FILIOL, STEPHANIE GAILLARD, DANIELLE LACOMBE, THIERRY RIEU, PIERRE DUPONT, CHRISTELLE CHAUVET, JORDAN ANGELVY, GEORGETTE TOUZY, LUC AVELLANEDA

**Représentés** : STEPHANIE SALIES représentée par ANDRE DUJOLS, JEAN CHRISTOPHE GUY représenté par PIERRE DUPONT, Matthieu PIJOLAT représenté par BRUNO FILIOL

**Absents et excusés** : SYLVIE LACOMBE

### Ordre du jour :

- Assistance maintenance parc informatique scolaire CIT
- Questions diverses

### Délibérations du conseil :

#### Convention pour une mission d'assistance à la gestion de la maintenance du parc informatique scolaire 2025 (N° DE\_001\_2025)

Monsieur le Maire présente à l'assemblée la convention pour une mission d'assistance à la gestion de la maintenance du parc informatique scolaire de l'école de la commune.

Il donne lecture de cette convention entre l'Agence Technique Départementale « Cantal Ingénierie & Territoires » et la commune de Saint-Cernin, membre de Cantal Ingénierie & Territoires.

Cette mission comprend, pour chaque école, une prestation socle composée de :

- La mise en œuvre du principe du guichet unique qui permet de mieux traiter les demandes des utilisateurs afin de les qualifier et les orienter vers les bons interlocuteurs (académie ou collectivité) grâce à la mise à disposition de la plateforme d'assistance téléphonique académique ;
- Une assistance téléphonique du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 ;
- Une première intervention sur site qui portera obligatoirement sur la réalisation d'un inventaire des équipements et d'un état des lieux lorsqu'il s'agira de la première convention conclue avec le maître d'ouvrage ;
- Une seconde intervention sur site qui pourra prendre la forme au choix de la collectivité d'une visite préventive (diagnostic des dysfonctionnements, éventuelles mises à jour des applications, dépannage lorsque c'est possible, conseils techniques...) ou d'une visite pour dépannage ponctuel.

Des prestations supplémentaires pourront également être commandées ultérieurement si besoin pour dépannages ponctuels, maintient à jour des équipements, résolution de dysfonctionnements des équipements. Elles devront faire l'objet de commandes spécifiques.

Le prix des prestations est de :

- 500,00 € HT (forfaitaire) par école pour la "prestation socle".
- 250,00 € HT par intervention supplémentaire sur site.

Montant de prestations pour la durée de la convention :

- Montant minimum de la prestation : 500,00 € H.T soit 600,00 € TTC.
- Montant maximum de la prestation : 1 500,00 € H.T soit 1 800,00 € TTC

La mission confiée à Cantal Ingénierie & Territoires débute à compter de la date de signature par les deux parties de la convention pour une durée d'un an.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :**

- donne son accord sur les dispositions techniques et financières de la mission et autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec C.I.T.
- autorise Monsieur le Maire à verser les différents acomptes correspondant aux étapes d'exécution de la mission.

Délibération : adoptée

## Résumé :

### ✿ Monsieur le maire :

- ✿ Vestiaires foot/ Rugby : Dégâts des eaux. Une déclaration de sinistre a été effectuée au niveau de l'assurance. L'expert est intervenu. Nous sommes en attente de devis auprès de plaquiste et d'électricien. La partie des vestiaires coté rugby peut être utilisée, coté foot c'est condamné pour le moment.
- ✿ L'entreprise BERGHEAUD envisage de démarrer les travaux du département de la RD160 dans le bourg au mois de mars 2025.
- ✿ Vœux du maire : 24/01/2025 19h30 salle des fêtes.

### ✿ Ecole / affaires générales :

- ✿ Micro-crèche : dernier dev du mobilier reçu. La MSA donnera 4000€ de plus sur cette partie. Les travaux avancent bien. Nous sommes dans les temps. La charpente et la couverture vont suivre. Fin mars, elle devrait être couverte. Les travaux intérieurs pourront commencer. Une fois le projet construit et géré par la commune la gestion devrait être prise par la communauté de communes du Pays de Salers, délibération prévue en février 2025. Attention il faut que nous déposions les subventions pour le mobilier avant le 31/01/2025.
- ✿ Ecole : la gérance cantine des nouveaux fournisseurs concernant l'adhésion à Ozego se déroule bien. Après un mécontentement d'un parent au niveau des règles de vie dans la cour, nous allons rappeler qu'il convient à tous les enfants de respecter la vie en société et le règlement qui y est associé.
- ✿ Budget 2025 : intervention de XEFI (partie informatique bureaux de la mairie), le switch, les PC
- ✿ Réunion CAT : Recherches des clés des boîtes aux lettres des studios. Une fenêtre d'un ancien studio aurait besoin d'être réparé.

✚ Travaux :

- ✚ Traverse du Bourg : Une réunion sur le terrain a eu lieu avec Mme Saunal Cros et les intervenants pour préparer le projet. L'ABF doit intervenir car nous sommes dans le périmètre de l'église. Le conseil régional va être contacté par rapport à la sécurité (mise en place nécessaire de passage piétons ou feu rouge ou ralentisseurs, ect ...)
- ✚ La halle : Les travaux sont en bonne voie. Un puit a été trouvé.
- ✚ Décharge : le cadenas a été scié. Il va être racheter par l'artisan qui l'a cassé ainsi que les 15 clés qui iront avec.

Le 25/02/2025

ANDRE DUJOLS  
Président de séance



STEPHANIE GAILLARD  
Secrétaire de séance

